



09/08/2022 | Dossier de presse

## **La province Sud, la CCI-NC et la SECAL signent une convention pour accompagner le réseau d'entreprises de PANDA**

---

Conférence de presse  
*Mardi 9 août 2022, à 14 h,  
Salle du conseil municipal, hôtel de ville de Dumbéa*

# SOMMAIRE

---

<b>1/ La CCI-NC, un acteur de l'accompagnement des entreprises au développement durable</b>	<b>3</b>
<b>2/ La SECAL, un acteur au service de l'aménagement des territoires</b>	<b>4</b>
<b>3/ Une association pour améliorer la qualité de vie à PANDA</b>	<b>5</b>
<b>4/ L'objet de cette convention</b>	<b>6</b>
<b>5 / La ZAC Panda, une initiative de la Province Sud</b>	<b>6</b>

**La province Sud et la Société d'équipement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL) ont signé avec la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie (CCI-NC), le 9 août 2022, une convention cadre d'objectifs et de moyens pour 2021 et 2022, pour la coordination du réseau associatif des entreprises de Panda.**

Cette convention s'inscrit dans le prolongement des actions de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises dans le domaine du développement durable, initiées depuis plusieurs années par la CCI-NC.

## **1 / La CCI-NC, un acteur de l'accompagnement des entreprises au développement durable**

**Les axes économie circulaire et transition énergétique sont au cœur du plan stratégique de développement de la CCI-NC depuis 2016**, avec notamment une volonté d'accompagner ses ressortissants dans le domaine de l'écologie industrielle et territoriale.

Au quotidien, les conseillers de la CCI accompagnent les entreprises dans des projets écoresponsables, de réduction de leur consommation énergétique, de réduction des déchets, dans la mise en place d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et d'économie circulaire, et pour labelliser leurs établissements.

Dans ce cadre, la CCI-NC a mené en 2020, en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), **cinquante diagnostics de flux** au sein d'entreprises situées sur la ZAC PANDA.

Cette opération a permis de :

- Déterminer les problématiques et les enjeux des entreprises de la zone : création et pérennisation d'emplois, diminution des coûts et de l'impact environnemental, dynamisation de la zone.
  - Sensibiliser les gérants et salariés aux échanges de flux (matières, ressources, ...) et aux mutualisations de moyens. **64 % se sont dit « intéressés » pour mener des actions partagées.**
  - **D'identifier 184 besoins et ressources pouvant faire l'objet de synergies interentreprises** : prestations de services, collecte des déchets, formations, ressources humaines, aménagements.
- **À l'issue de cette opération, les entreprises ont créé l'association des entreprises de la ZAC PANDA, le 1<sup>er</sup> décembre 2020.**

## 2 / La Secal, un acteur au service de l'aménagement des territoires

**Les transitions sont au cœur des activités de la Secal**, société d'économie mixte, qui intervient auprès des collectivités depuis 1971 à toutes les étapes des projets de développement économique, d'urbanisme, d'aménagement du territoire ou de constructions publiques et privées. Elle accompagne ses donneurs d'ordres dans leurs programmes d'investissement et leurs réalisations.

### **La Secal est concessionnaire des ZACs de Dumbéa-sur-Mer et PANDA pour le compte de la Province Sud :**

- Dumbéa sur Mer pour favoriser l'habitat (3 500 logements) et les commerces de proximité (plus de 100 000 m<sup>2</sup> créés depuis 5 ans)
- Panda comme zone d'artisanat et d'industrie avec 160 entreprises déjà installées.

Le rôle de la Secal inclut notamment :

- L'acquisition du foncier brut au départ de l'opération
- La mise en place des financements
- La réalisation des études urbanistiques et techniques conformément aux orientations et aux objectifs fixés par son concédant,
- La réalisation des travaux d'aménagement (voiries, viabilisation, etc.) et une majorité des équipements publics
- La vente des terrains
- L'exploitation de la ZAC au quotidien avant rétrocession à la Ville de Dumbéa.

**La Secal a accompagné l'obtention de la certification HQE (Haute qualité environnementale) de plusieurs tranches de la ZAC PANDA, première opération certifiée hors Métropole.**

Les ZACs sont des vecteurs de l'habitat, d'équipements aux populations et surtout de développement économique, qui au-delà des investissements directs d'aménagement, génèrent de nombreux chantiers de construction et développent de nombreuses activités à travers les cessions foncières réalisées.

**Aujourd'hui, ce sont plus de 13 500 personnes qui vivent et travaillent à Dumbéa sur Mer et Panda sur 1 500 hectares aménagés permettant le développement d'activités économiques générant plus de 1 500 emplois dans ce secteur de la commune.**

C'est pour soutenir cette dynamique de développement économique que la Secal s'engage dans une convention pour accompagner le réseau d'entreprises déjà installées ou en cours d'installation sur PANDA.

### 3 / Une association pour améliorer la qualité de vie à PANDA

Les objectifs de cette association d'entreprises sont multiples : **faire connaître les activités des entreprises, les fédérer et mutualiser les actions, améliorer le cadre de vie sur la ZAC PANDA et représenter les entreprises de la zone auprès des institutions.**

L'association compte 30 membres actifs en 2022. Les membres fondateurs sont : Les Bétons Du Pacifique, Embois NC, Sirius Solar NC, Bennes Service Location, Styl'Wood, CEPA, Speed Services, la CMA-NC et la CCI-NC.

Les entreprises ont ciblé diverses actions à mettre en place **à court et moyen terme** :

- **Gestion de zone** : améliorer la qualité de vie à PANDA (signalétique, plan de zone, aménagement paysager, éclairage, espace communs, transport...) ; partager entre entreprises, créer du lien (par l'organisation de visites d'entreprises, de réunions thématiques sur site, de cafés d'échanges).
- **Mutualisation de services et de moyens** : contrôles et vérifications périodiques (extincteurs, installations électriques...), nettoyage des locaux, achats (fournitures sanitaires, bureau, produits entretien...), végétalisation/débroussaillage, formations (incendies, SST, gestes et postures, etc.), emploi partagé, groupement d'employeurs.
- **Échanges de matériels et de matières** : prêt de matériels technique, partages d'espaces de stockage, échanges de matières (bois, palettes, métaux, cuve inox, polystyrène...), regroupement des flux de déchets (évacuation régulière, optimisation des coûts, collecte mutualisée d'emballages recyclables).

**Les membres ont également élaboré différents outils collaboratifs et de communication pour faciliter la mise en œuvre des actions :**

- Création d'une identité visuelle et supports de présentation de l'association (flyer, vidéo).
- Rendez-vous mensuels « cafés Panda » au sein des entreprises de la zone pour faire découvrir les activités des entreprises, créer du lien, travailler sur des actions et accueillir de nouveaux adhérents.
- Échanges d'informations, de matières, partage d'équipements via une page Facebook publique.

Par ailleurs, l'association souhaite **représenter les entreprises auprès des collectivités, notamment la commune de Dumbéa, afin de favoriser la qualité de vie sur la zone.** Elle pourra collaborer pour cela avec l'AZAP (Association des Zones d'Activités de Païta), créée en 2018, et s'appuyer sur son retour d'expérience.

## 4 / L'objet de cette nouvelle convention

La CCI-NC coordonnera ce réseau à raison d'un jour par semaine, pour **animer et porter certaines actions mutualisées**, l'un des deux facteurs de réussite (avec l'implication des acteurs économiques) de ce type de regroupement d'entreprises.

La coordinatrice de la CCI-NC veillera à créer et diffuser des supports de communication, organiser et animer des réunions et événements, piloter des actions mutualisées, suivre et mesurer les impacts du réseau d'entreprises.

## 5 / La ZAC Panda, une initiative de la Province Sud

Les ZACs Dumbéa Sur Mer et Panda sont des opérations d'aménagement de grande envergure à l'initiative de la province Sud. La ZAC Panda représente 300 Ha pour un budget de 23MdF. Elle a pour ambition de créer un environnement propice à l'accueil des entreprises en proposant une large offre de terrains, une accessibilité aisée et des infrastructures de qualité. Avec la ZAC PANDA, la Province Sud affirme son soutien à l'accompagnement des entreprises de cette zone.

Par ailleurs, La Ville de Dumbéa, destinataire final des équipements publics, continue par ces projets d'inscrire son développement urbain dans une démarche d'anticipation des besoins et de développement durable, d'un point de vue environnemental comme humain, pour les générations futures.



**Où contacter l'association d'entreprises PANDA ?**  
**Au pôle artisanal ZAC PANDA, tél. : 24 32 62 / [association.panda@gmail.com](mailto:association.panda@gmail.com)**

**Contact presse**

Christine Lalande, chargée de communication CCI-NC  
Tél. : 24 34 53 – 85 25 70 – [c.lalande@cci.nc](mailto:c.lalande@cci.nc)